|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE  *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

 CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME

43ème Session du groupe de travail de l’Examen Périodique Universel (EPU), du 1er au 12 mai 2023

*Examen du rapport du Mali*

**Déclaration de la délégation togolaise**

Présentée par : M. Togbé Agbessi ALANGUE, Premier Conseiller, chargé des affaires humanitaires et des droits de l’Homme

 *Genève, le 02 mai 2023*

 *(14h30-1h800)*

 ***Vérifier au prononcé / Check against delivery***

**Monsieur le Président,**

La Délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la Délégation malienne à cet Examen Périodique Universel (EPU) et la félicite pour la présentation de son rapport.

Ma délégation salue l’amélioration du cadre normatif et institutionnel de lutte contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, qui s’est traduit notamment par la mise en place d’un mécanisme national de prévention de la torture à travers la Commission Nationale des Droits de l’Homme (CNDH).

Elle prend également note avec satisfaction du processus législatif en cours visant à doter le Mali d’un cadre plus dynamique de lutte contre la traite des personnes, de même qu’en matière de prévention, de répression et de prise en charge des violences basées sur le genre.

Dans un esprit constructif, le Togo souhaite formuler au Mali les recommandations suivantes :

1. Adopter des mesures pour garantir une meilleure protection des victimes d’attaques dirigées contre le patrimoine culturel,
2. Renforcer la Commission Nationale des Droits de l’Homme en ressources nécessaires pour lui permettre de continuer à s’acquitter de son mandat de manière optimale

Pour terminer ma délégation souhaite plein succès au Mali dans la mise en œuvre des recommandations qu’il aura acceptées dans le cadre du présent EPU.

**Je vous remercie.**